



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

DREAL BFC -UID 25-70-90

## La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Nicolas GUILLEMONT  
Téléphone : 03 80 78 71 90  
Courriel : [n.guillemont@inao.gouv.fr](mailto:n.guillemont@inao.gouv.fr)  
[inao-dijon@inao.gouv.fr](mailto:inao-dijon@inao.gouv.fr)

N/Réf : CM/CB/NG/NS – 22-301

V/Réf : Robot-gunenv-développement  
[25.ud-25-70-90.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:25.ud-25-70-90.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr)

Quetigny, le 11 juillet 2022

Objet : ICPE / Construction bâtiment logistique  
Commune de Fontaine (90)

Par mail en date du 30 juin 2022, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour analyse et avis, une demande d'autorisation environnementale présentée par la Société SELP VAILOG FONTAINE, pour l'exploitation d'un bâtiment industriel sur la commune citée en objet.

La commune de Fontaine est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) laitière « Munster ».

Elle appartient également aux aires de production des Indications géographiques Protégées (IGP) agroalimentaires « Cancoillotte », « Emmental Français Est-Central », « Gruyère », « Porc de Franche-Comté », « Saucisse de Montbéliard », « Saucisse de Morteau ou Jésus de Morteau » ainsi qu'à l'aire de production de l'IGP viticole « Franche-Comté ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La société SELP VAILOG FONTAINE souhaite implanter un bâtiment industriel à usage d'entrepôt sur un terrain d'environ 18 hectares. Le projet se situe sur des parcelles agricoles dont la consommation a été prise en compte dans le cadre de l'étude préalable agricole (EPA) et dans le calcul de la compensation collective concernant la ZAC de l'aéroparc de FONTAINE (validée par la CDPENAF du 20 août 2022). Il ne consomme pas de terres agricoles supplémentaires à celles identifiées dans l'EPA.

Dans ce contexte, l'INAO n'a pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet dans la mesure où l'impact en terme de consommation d'espace sur les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) concernés a fait l'objet d'une compensation collective.

Pour la Directrice,  
Et par délégation,  
Christèle MERCIER

**INAO - Délégation Territoriale Centre-Est**

SITE DE DIJON - PARC DU GOLF - BATIMENT BOGEY  
16, RUE DU GOLF  
21800 QUETIGNY  
TEL : 03 80 78 71 90  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)